49e ANNÉE. — N° 17.119

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Numéro 10 c.

SAMEDI 17 MAI 1919

SAINT PASCAL

SOLEIL: lever 5h34; coucher 8h24
LUNE: D. Q. le 22; nouvelle le 29

LA RÉFORME ÉLECTORALE ET LE SÉNAT

Les bureaux du Sénat viennent de désigner les vingt-sept membres de la commission chargée d'examiner le projet de réforme électorale voté par la Chambre. Déjà on commence de tirer des pronostics pour ou contre le vote de la loi. Dans le camp des adversaires, on prétend être assuré de la majorité : 14 voix seraient hostiles au projet, 4 douteuses et 9 favorables, et on prend encore argument des déclarations faites par M. Pams dans un des bureaux de la haute Assemblée. M. Pams aurait affirmé en tant que sénateur que le texte de la Chambre est absolument inapplicable et qu'il faut au moins l'amender. De là à espérer que le ministre de l'intérieur combattra la réforme au nom du gouvernement il n'y a qu'un pas que franchissent les arrondissementiers. Nous ne voulons pas ici nous inquiéter de ces calculs. Nous attendons à l'œuvre la commission du Sénat; le choix de son président aujourd'hui même nous sera une indication sur cette œuvre; mais, quel qu'il soit, le Sénat sera en présence des mêmes nécessités : il doit donner au pays la réforme électorale. Il ne peut échapper à une obligation impérieuse.

Que le texte voté par la Chambre ne soit pas parfait, nous le savons bien et nous l'avons noté ici même, mais tel qu'il est, il représente un effort sérieux pour l'amélioration de notre régime électoral. L'honorable M. Pams juge qu'il est inapplicable, ce en quoi il aggrave l'opinion soutenue par lui devant la Chambre à laquelle il avait demandé simplement de voter un texte clair en se gardant bien d'engager sa responsabilité contre le projet. Nous ne partageons pas cet avis. La loi électorale approuvée au Palais-Bourbon nous paraît parfaitement digne des suffrages du Luxembourg. Certes il est permis de l'amender, de la compléter. Il serait excellent qu'elle fût élargie en faisant la part plus grande au système proportionnaliste, et le Sénat serait bien inspiré en s'attelant à cette besogne. Mais il ne peut pas rendre l'application de la réforme impossible pour les élections prochaines. On assure que M. Couyba se propose de reprendre comme contre-projet le texte voté en 1913 par le Sénat, texte fondé sur un amendement consacrant le principe majoritaire. C'est le vote de cet amendement présenté par M. Peytral et soutenu par M. Jeanneney qui amena la chute du ministère Briand, lequel posait la question de confiance sur les bases proportionnalistes.

Il serait curieux de voir le gouvernement encourager et soutenir aujourd'hui, après six ans passés, les idées d'un de ses membres connu pour un adversaire résolu de la réforme. Il y aurait là après l'attitude prise devant la Chambre une manière de machiavélisme regrettable. Mais nous comptons que le gouvernement comprendra qu'il ne peut pas avoir dans cette question si importante deux attitudes : l'une à l'usage de la Chambre, l'autre pour le Sénat. Nous avons été toujours des partisans de la haute Assemblée et nous n'avons pas manqué de rendre hommage à sa sagesse politique. Nous disons d'autant plus sincèrement que le Sénat commettrait une grande faute politique et une grande faute contre lui-même s'il prenait encore une fois la responsabilité d'empêcher une réforme indispensable.

La Vie aérienne

La traversée de l'Atlantique

PERTE DU DIRIGEABLE C-5

Saint-Jean de Terre-Neuve, 16 mai. — Le dirigeable C-5 a brisé ses amarres et, poussé par un vent d'ouest, est parti à la dérive. Un contre-torpilleur américain est parti à sa poursuite.

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 16 mai. — On donne ces renseignements sur l'accident du dirigeable américain « C. 5 » : Le vent ayant déchiré l'enveloppe de toile de l'aéronef à sa partie inférieure, trois cents hommes unirent leurs efforts pour le maintenir en place; mais ils demeurèrent impuissants. Un officier de marine qui occupait la nacelle essaya, mais vainement, de dégonfler le dirigeable, et il sauta à terre au moment même où l'appareil s'échappait.

Washington, 16 mai. — Le département de la marine éprouve un vif désappointement de la perte du dirigeable « C. 5 ». Mais on va faire apprêter un autre appareil pour suivre les hydravions à travers l'Atlantique.

Saint-Jean de Terre-Neuve, 16 mai. — Un radiotélégramme lancé par un vapeur anglais annonce que le dirigeable C-5 est tombé en mer à 85 milles de la côte. Le torpilleur américain « Edwards » se rend en hâte sur le lieu de la chute.

LE « C. 5 » RETROUVE

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 16 mai. — Le destroyer « Edwards » signale que le « C. 5 » se trouvait cette nuit à quatre-vingt-dix milles du cap d'Essoir, le dirigeable étant descendu sur la mer, où il continue à flotter.

EN ROUTE POUR LES AÇORES

Trépassés (Terre-Neuve), 15 mai. — L'aéroplane américain N.-C.-1 est parti pour les Açores à 17 h. 34, heure de la Nouvelle-Zélande. L'aéroplane N.-C.-3 est parti à 17 h. 52.

N. B. — Lorsque le premier avion est parti il était 21 h. 34 à Paris.

PANNE DU « N.-C. 4 »

Halifax, 16 mai. — Peu après son départ, le « N.-C. 4 » eut une panne. Au lieu de retourner à Halifax, l'hydravion descendit sur la mer; les passagers firent les réparations nécessaires, puis l'appareil reprit sa route vers la baie des Trépassés.

L'ARRIVEE DU « N.-C. 4 »

Baie des Trépassés, 15 mai. — L'appareil « N.-C. 4 » est arrivé d'Halifax à 18 h. 41.

FAUX DEPARTS

Baie des Trépassés, 16 mai. — Les hydroplanes « N.-C. 1 » et « N.-C. 3 », qui avaient quitté hier après-midi leur ancrage avec l'intention de naviguer jusqu'à Muttonbay et de prendre ensuite le départ pour les Açores, n'ont pu exécuter leur projet. Les deux appareils, extrêmement chargés, ont vainement tenté de se lever; ils n'ont pu, malgré leurs efforts, y parvenir. Le « N.-C. 3 » est revenu à la baie des Trépassés; le « N.-C. 1 » est demeuré à Muttonbay. Tous deux vont faire de nouvelles tentatives pour prendre leur départ définitif.

SALONIQUE-ROME SANS ESCALE

Rome, 15 mai. — Le sergent Durso vient d'accomplir le raid aérien Salonique-Rome sans escale en 6 heures 35 minutes.

La distance à vol d'oiseau est de 900 kilomètres, soit une moyenne de 140 kilomètres à l'heure.

LE RECORD DE LA HAUTEUR BATTU PAR UN ALLEMAND

Munich (via Bâle), 15 mai. — Le lieutenant Diemer vient de battre le record du monde de la hauteur en avion. Contrôlé par le Comité international, il a atteint, en demi-heure, l'altitude de 9,200 mètres, avec 50 degrés de froid. Le moteur ayant à ce moment cessé de fonctionner, l'aviateur est descendu en vol plané.

LACUNES ET INSÉCURITÉ DES CLAUSES MILITAIRES DU TRAITÉ DE PAIX

Depuis six jours nous connaissons les conditions de la paix signifiées aux Allemands : les uns les trouvent pleinement satisfaisantes et s'en réjouissent sincèrement, les autres les jugent insuffisantes et éprouvent une véritable déception. Je laisse de côté l'opinion de ces politiciens, heureusement en petit nombre, qui, réservant toute leur tendresse pour les Allemands, se révoltent à l'idée de la peine qui va leur être faite et se préparent à s'y opposer par tous les moyens en leur pouvoir; on peut du reste penser que ces pseudo-Français ne sont guère qualifiés pour élever la voix, attendu que le plus grand nombre d'entre eux n'ont pas pris part à la guerre et sont restés à l'intérieur, vivant bien et touchant de gros salaires, pendant que les poilus qui ne recevaient que cinq sous par jour se faisaient tuer et sauvaient la patrie.

Je ne parlerai pas des clauses financières du traité de paix, elles échappent à ma compétence sinon à mes inquiétudes, mais je m'occuperai des clauses militaires et, encore, ne les examinerai-je qu'au point de vue du plus ou moins de sécurité qu'elles peuvent nous donner contre une agression future.

Il n'est pas douteux que la limitation des effectifs, des cadres et des états-majors de l'armée allemande, la réduction de ses armements, la livraison aux puissances alliées du matériel de guerre en excédent des quantités fixées, le démantèlement des fortifications dans une zone déterminée soient des mesures propres à nous donner une certaine quiétude, à la condition toutefois qu'elles soient loyalement observées; mais voilà une certitude que nous sommes loin d'avoir étant donnée la façon dont les Allemands tiennent, d'habitude, leurs promesses et leurs engagements. Par le traité de paix, l'Entente s'est bien réservé le droit d'exercer un contrôle sur le statut militaire de l'Allemagne, mais pendant combien de temps ce peuple orgueilleux et vindicatif tolérera-t-il ce contrôle ? Son application même sera une cause de conflits continuels et portera en germe les motifs d'une rupture que l'ennemi saisira avec empressement dès qu'il jugera que la reconstitution de ses forces préparée subrepticement et la mise au point de nouveaux procédés scientifiques d'extermination lui permettront de secouer le joug.

La nouvelle frontière que nous attribue le traité de paix est celle que nous possédions en 1870 et qui, en 1815, avait été tracée à notre détriment et en faveur de l'Allemagne. Or, la faiblesse de cette frontière n'est plus à démontrer, elle avait toujours été considérée comme non défendable, et la guerre de 1870 en a fourni la preuve évidente. Tous les spécialistes militaires qui ont étudié la question ont reconnu que le Rhin était le seul obstacle pouvant mettre la France à l'abri des invasions de l'Allemagne. Evidemment, le principe wilsonien de « la paix sans annexions » ne nous permettait pas de pousser notre domination jusqu'au Rhin, mais la sécurité de la frontière de 1815 ne peut être assurée que par la création, dans les provinces rhénanes, d'un ou de plusieurs Etats neutres complètement indépendants de l'empire d'Allemagne.

Cette solution eût peut-être été en désaccord avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais la stricte application d'un tel principe n'est pas sans présenter un immense danger, puisqu'elle peut aboutir à la formation, au centre de l'Europe, d'un Etat assez puissant pour étendre sa domination sur tous les pays voisins. Or, le but que poursuivait la Conférence de la paix était tout autre; elle s'était donné pour mandat de rendre les guerres à peu près impossibles dans l'avenir; il lui fallait donc, avant tout, établir des obstacles barrant la route à l'envahisseur, et, seule, la neutralisation absolue de la rive gauche avec l'occupation des ponts du fleuve par des forces internationales procurait ce résultat. Les plénipotentiaires n'ont pas voulu se ranger à l'avis des chefs de guerre sur cette question qui, pourtant, est plutôt militaire que politique, et ils ont ainsi sacrifié la sécurité de notre frontière et de celle de la Belgique.

Ils croient avoir paré au danger d'une invasion allemande en démilitarisant la rive gauche du Rhin et la rive droite jusqu'à 50 kilomètres du fleuve. Cette garantie est tout à fait dérisoire. Le point de la frontière belge le plus rapproché du Rhin, c'est-à-dire de Cologne, en est à 70 kilomètres; de la frontière française à Coblentz on en compte 130, et jusqu'à Mayence 110; donc, par une attaque brusquée, les Allemands auront tout le temps, avant l'arrivée des Français, de saisir les trois têtes de pont de Cologne, de Coblentz et de Mayence, de les couvrir par des retranchements poussés assez loin du fleuve pour mettre les ponts à l'abri de la destruction par le bombardement et d'assurer ainsi le passage sur la rive gauche de toutes leurs forces militaires et notamment de leur artillerie lourde. Après l'achèvement de la concentration de leurs armées dans les provinces rhénanes, ce sera, comme en 1914, la ruée du flot germanique sur la Belgique et sur la France.

Sans doute, devant le fait accompli, la Ligue des nations reconnaîtra que l'Allemagne a commis un acte de guerre et elle invitera les puissances signataires, en l'espèce l'Angleterre et les Etats-Unis, à tenir leurs engagements, mais combien de temps faudra-t-il à leurs premiers éléments pour débarquer sur le continent ?

En résumé, j'estime que le traité de paix ne donne ni à la France ni à la Belgique la sécurité militaire nécessaire, et je crains que, dans quinze ans, sinon plus tôt, nos fils s'en aperçoivent.

Général MARABAIL.

N. D. L. R. — Nous croyons intéressant et nous estimons qu'il est indispensable de faire connaître à nos lecteurs l'opinion qui domine dans les hautes sphères de l'armée sur les clauses militaires du traité de paix.

Mais nous ne partageons pas ces inquiétudes qui, logiquement, ne pourraient être calmées que par un asservissement complet et définitif de l'Allemagne.

Si la France avait été trop exigeante, elle aurait eu, seule, la charge écrasante de faire respecter les clauses militaires du traité. Le concours assuré et permanent de l'Angleterre et des Etats-Unis nous paraît préférable à toutes les garanties militaires immédiates mais uniquement basées sur la puissance de notre armée.

Imposantes funérailles de miss Cavell à Londres

Londres, 15 mai. — La dépouille mortelle de miss Cavell a été transporté ce matin de Douvres à Londres. Le train est entré en gare de Victoria, où les troupes de la garde étaient rangées le long du quai.

Le cercueil, recouvert du pavillon britannique, a été déposé sur l'affut d'un canon attelé de six chevaux noirs.

Le cortège a quitté la gare pour se rendre à l'abbaye de Westminster.

LA CONFÉRENCE ET LES PRÉLIMINAIRES

LE MARÉCHAL FOCH EST ARRIVÉ A COBLENTZ

Les Quatre ont examiné les conditions à imposer à l'Autriche

Coblentz, via Londres, 16 mai. — Le maréchal Foch, qui avait quitté Mayence à 7 h. 30, est arrivé à Coblentz sur le vapeur allemand « Bismarck ». Il avait été salué à son arrivée à l'ombre de la forteresse d'Eirenbreitstein par une salve de dix-neuf coups tirée d'une canonnière française sur le Rhin. Il était accompagné du général Mangin.

Il fut reçu par le général Hunter Liggett, qui commande l'armée d'occupation américaine, avec la garde d'honneur.

Après avoir inspecté cette garde, composée de cavaliers, le maréchal Foch se rendit au quartier général en automobile; puis il déjeuna avec le général Liggett.

Coblentz, 16 mai. — Dans l'après-midi, le maréchal Foch prit le thé à Neuwied, avec le général John Hines, commandant le 3e américain. Dans la soirée, il présida à Coblentz un dîner d'officiers américains.

De Coblentz, le maréchal Foch s'est rendu à Cologne, où il est arrivé ce matin. Il fut reçu par le général sir William Robertson, commandant les forces anglaises sur le Rhin. Ensuite, il se rendra à Aix-la-Chapelle, parmi les troupes françaises.

Le Conseil des Quatre examine les conditions à imposer à l'Autriche

Paris, 15 mai. — Le quatre chefs de gouvernement se sont réunis aujourd'hui. Ils ont examiné les conditions militaires, navales et aériennes à imposer à l'Autriche.

Les conditions de paix dépendront de l'attitude de l'Autriche

Vienne, 16 mai. — Le « Neu Tag », ancien « Fremdenblatt », se déclare autorisé par l'autorité diplomatique française la plus compétente à communiquer ce qui suit :

« Les conditions de paix publiées par la presse ne doivent être appliquées que dans le cas où l'Autriche allemande persisterait à se rattacher à l'Allemagne. Si les négociations montrent que les délégués de l'Autriche allemande sont animés d'un esprit de conciliation et n'ont d'arrière-pensées d'aucune sorte, l'Entente conduira pour sa part les négociations non seulement avec bienveillance, mais avec une sincère amitié. Rien n'est encore fixé, rien n'est définitif, pas même la décision sur les questions territoriales. Tout dépend de l'attitude de la délégation de l'Autriche allemande. »

Le ravitaillement de l'Autriche

LA COMMISSION DU BUDGET N'ACCEPTE PAS LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

Paris 15 mai. — La commission du budget de la Chambre a entendu aujourd'hui M. Pichon, ministre des affaires étrangères, et M. Clémentel, ministre du commerce, sur les opérations financières concernant le ravitaillement de l'Autriche.

M. Pichon a exposé les raisons politiques qui ont détermine le gouvernement à demander l'autorisation de faire à l'Autriche une avance de 75 millions en vue de lui permettre d'assurer son ravitaillement. La pensée maîtresse qui a guidé le gouvernement est d'aider l'Autriche nouvelle, de manière à ce qu'elle ne soit pas obligée de se lier avec l'Allemagne.

Les explications de M. Pichon, complétées par M. Clémentel au point de vue économique, ont paru frapper vivement la commission. Celle-ci, sans prendre de décision, reconnaît l'utilité de l'opération projetée. Toutefois, des réserves continuent à être faites en ce qui concerne les modalités financières.

Les ministres ont promis de revenir devant la commission la semaine prochaine pour lui soumettre, à ce dernier point de vue, de nouvelles propositions.

Les Autrichiens se mettent au travail

Saint-Germain, 16 mai. — La matinée a été encore employée par les délégués autrichiens à leur installation : d'une façon générale, chacun est resté chez soi. A onze heures du matin, cependant, a eu lieu une première réunion mixte de conseillers techniques en vue d'étudier les questions financières posées par le ravitaillement de l'Autriche. Demain et les jours suivants, ces délibérations préparatoires, conformes à celles qui se poursuivent à Versailles, continueront en commun avec les représentants de l'Angleterre et de l'Italie. Ces deux puissances concourront avec la France à approvisionner en vivres les pays autrichiens.

Le texte intégral du traité va être communiqué à la presse française

Paris, 15 mai. — La presse allemande a commencé à publier les extraits du texte intégral du traité. En présence de cette situation, le gouvernement français a décidé de communiquer à la presse le texte exact et complet des chapitres divulgués par la presse allemande. Cette publication commencera demain par le chapitre concernant les questions territoriales.

« Comment voulez-vous que nous ne signions pas ? » déclare un secrétaire allemand

Versailles, 16 mai. — Un secrétaire qui approche de très près le comte de Brockdorff-Rantzau a fait les déclarations suivantes. Comme on lui demandait si la paix serait signée, il répondit :

« Vous nous avez mis le genou dans le creux de l'estomac, les pouces dans les yeux, et vous nous avez jetés à terre. Comment voulez-vous que, dans ces conditions-là, nous ne signions pas ? »

Et le secrétaire d'ajouter que le seul fait que le comte de Brockdorff-Rantzau avait attendu vingt-quatre heures la traduction des conditions de paix, ne voulant pas s'en rapporter au texte français, et qu'il en avait examiné tous les détails, indiquait qu'il était décidé à signer.

Nos socialistes vont entrer en rapports officiels avec les Boches

Londres, 17 mai. — M. Arthur Henderson pour la Grande-Bretagne, M. Without pour la Hollande, M. Mistral pour la France ont été désignés pour aller en Allemagne en réponse à l'invitation des socialistes allemands. Leur départ est entièrement subordonné à la signature du traité de paix.

Le conseil d'ouvriers de Berlin pour la signature du traité

Berne, 15 mai. — On mande de Berlin que les indépendants sont de plus en plus résolus à conclure la paix.

Le conseil d'ouvriers de Berlin vient d'inviter le gouvernement à signer le traité, la signature n'impliquant pas une renonciation aux droits du peuple allemand.

Après le mandement, l'appel au pape !

Cologne, via Bâle, 16 mai. — Le cardinal Hartmann a adressé au pape une requête pour le prier d'intervenir dans la question de la paix :

« Ces conditions de paix, dit-il, amèneraient la ruine complète et la spoliation cruelle d'une population de 70 millions d'âmes. »

Manifestation contre les Alliés à Berlin

NOUVELLE TENTATIVE CONTRE L'HOTEL ADLON.

Berlin, 15 mai via Bâle. — Des manifestants se sont dirigés vers l'hôtel Adlon, où réside la mission française, anglaise et américaine.

Deux orateurs nationalistes ont excité la foule et l'ont engagée à pénétrer dans l'hôtel.

La garde voisine, alarmée, a réussi à maintenir l'ordre et à conserver à cette manifestation de chauvinisme un caractère purement oratoire.

L'accord franco-anglo-américain

Washington, 15 mai. — Le président Wilson consulte actuellement les experts américains en droit international et en droit constitutionnel sur la rédaction précise d'un document formel qui propose aide et secours à la France dans le cas d'une agression allemande. Ce document remplacera la lettre que le président Wilson a remise à M. Clemenceau, et qui est la seule pièce existante prouvant l'engagement pris.

On déclare à ce sujet dans les cercles officiels qu'il est impropre de qualifier d'alliance l'accord franco-américain projeté. Cet accord constituera la garantie que les Etats-Unis et l'Angleterre secourront la France en cas d'agression par l'Allemagne, mais seulement par l'Allemagne. En retour, la France ne serait pas dans l'obligation de prêter assistance aux autres signataires de l'accord.

A la Chambre des communes on s'inquiète de savoir si l'Allemagne paiera

Londres, 16 mai. — La question des indemnités est revenue hier devant la Chambre des communes. M. Bottomley et le colonel Lowther posèrent encore plusieurs questions. Le premier demanda si la commission internationale chargée d'étudier la capacité de paiement de l'Allemagne s'était prononcée pour un chiffre quelconque, et M. Bonar Law lui répondit qu'aucune déclaration à cet égard ne pouvait être faite pour le moment.

Puis M. Bottomley demanda si l'Allemagne paiera tout le coût de la guerre. M. Bonar Law répondit que les conditions annoncées à la Chambre étaient celles qui furent présentées au gouvernement allemand. Quant au colonel Lowther, il demanda si les vastes ressources de l'Allemagne avant la guerre suffiraient pour lui permettre d'entrer en compétition pour la suprématie mondiale, et si les délégués avaient présenté une note complète pour l'empire britannique.

A toutes ces questions, M. Bonar Law répondit uniquement qu'il ne pouvait rien ajouter à ce qui avait été dit précédemment.

Le traité de Londres publié à Rome

Rome, 15 mai. — L'« Osservatore Romano » publie le traité de Londres du 26 avril 1915 qui, selon le journal, serait le texte intégral. Le traité comprend seize articles et deux notes.

La question flamingante soulève de violents incidents à la Chambre belge

Bruxelles, 15 mai. — La Chambre discute l'interpellation sur la question flamingante. L'interpellateur Vandepère dit : « Un changement radical s'impose dans la Constitution. Il faut retirer le peuple flamand de l'infériorité où il est placé au point de vue administratif à cause de l'emploi de la langue française. »

L'orateur se plaint que depuis 1914 tout flamingant connu ait été mis en suspicion dans l'armée.

M. Hubin, socialiste, dit que les flamingants trahirent le pays, « et vous le premier, ajoute-t-il en s'adressant au député catholique Vancauwelaert, car vous avez saisi un pays étranger de ce qui se passait en Belgique au point de vue politique. »

De violents incidents se produisent alors. M. Vancauwelaert reconnaît qu'il fut obligé de remettre un memorandum au gouvernement anglais sur la question flamande et sur sa conduite particulière lorsqu'il voulut se rendre de Hollande au Havre.

Le sort éventuel de Smyrne

Paris, 15 mai. — Au sujet du débarquement des troupes alliées à Smyrne, il y a lieu de remarquer que cette mesure a été prise en vue d'assurer l'ordre. Cette opération ne préjuge donc pas du sort éventuel de Smyrne, bien que son rattachement à la Grèce soit envisagé avec faveur.

Démission du cabinet chinois

Shanghaï, 16 mai. — **A la suite de l'échec diplomatique subi par le gouvernemènt chinois sur la question du Chantoung, qui provoque certains désordres, le cabinet a donné sa démission.**

UN ULTIMATUM RUSSE A LA ROUMANIE

Londres, 15 mai. — **L'Agence Reuter apprend que les Russes ont envoyé un ultimatum à la Roumanie.**

Les deux pays sont maintenant en état de guerre.

Les préparatifs de la marche sur Pétrograd

Copenhague, 15 mai. — Les dernières nouvelles reçues d'Helsingfors confirment que des préparatifs énormes sont faits actuellement par les alliés et les Finlandais en vue de la marche sur Pétrograd. Helsingfors, qui servira de base à l'opération, hospitalise déjà de nombreuses troupes étrangères : vingt navires anglais sont actuellement mouillés dans le port. On attend l'arrivée de nouvelles unités. Une escadre de croiseurs français est également arrivée à Hango, où se concentrent les troupes finnoises qui participeront à l'expédition. D'autre part, on signale que les troupes bolchevistes concentrées en Karélie ont été renforcées de telle façon, que ce mouvement prend le caractère d'une opération de grande envergure dirigée contre la Finlande. Des divisions de cavalerie et d'artillerie viennent encore d'arriver.

Les troupes finlandaises seraient aux portes de Pétrograd

Copenhague, 16 mai. — Une puissante armée finlandaise placée sous les ordres du général Mannerheim se trouve aux portes de Pétrograd, qui sera occupé dans quelques jours. Elle se trouve déjà à Ridostrow, à quelques kilomètres de l'ancienne capitale, où règne la panique. Les chefs bolchevistes sont déjà partis. Les troupes bolchevistes de la Russie septentrionale seraient sur le point de battre en retraite.

Une déclaration officielle du gouvernement finlandais

(Nous donnons la dépêche suivante sous toutes réserves, certaines affirmations ne concordant pas avec celles de la dépêche précédente.)

Londres, 16 mai. — Le gouvernement finlandais fait officieusement la déclaration suivante, que nous résumons :

« Le gouvernement finlandais est très désireux de n'entreprendre aucune opération militaire contre Pétrograd, à moins que le gouvernement anglais ne lui en exprime le désir. Néanmoins, l'existence d'une flotte bolcheviste comprenant plusieurs bonnes unités de l'ancienne flotte russe a suscité des craintes en ce qui concerne la sécurité des côtes finnoises, et le gouvernement du général Mannerheim a récemment demandé aux alliés l'envoi d'une flotte en Finlande. Une flotte anglaise a été envoyée immédiatement et a rejoint quelques vaisseaux de guerre français. Les forces navales sont actuellement dans le golfe de Finlande. L'armée de volontaires finnois, forte de 70,000 hommes — et non 300,000 hommes — s'est bornée à opérer dans le district d'Olonetz. Une expédition contre Pétrograd n'entre pas dans les vues du gouvernement finlandais, à moins qu'elle ne fasse partie d'un plan allié auquel la Finlande est disposée à participer.

» On assure que l'amiral Kolchak a approuvé la reconnaissance de l'indépendance de la Finlande par les alliés. Le gouvernement actuel de la Finlande poursuit une politique d'amitié et de coopération étroite avec les alliés. »

Un recul des Finlandais vers Olonetz

Helsingfors, 16 mai. — Des nouvelles d'Olonetz annoncent que les gardes blancs, sous la pression de forces supérieures, continuent à se replier. Les effectifs des gardes rouges s'élèvent à environ 3,000 hommes.

Le bruit court que la discipline du corps des volontaires finlandais n'est pas aussi bonne qu'il serait désirable.

Koltchak aurait pris Samara

Berne, 15 mai. — **Le bureau de presse ukranien annonce la prise de Samara par les troupes de l'amiral Koltchak.**

Pourquoi les alliés ont-ils évacué Odessa ?

Paris, 16 mai. — Des radiotélégrammes bolchevistes de Kharkov et Moscou nous apportent des révélations sur les circonstances de la prise d'Odessa. Les alliés avaient cru évacuer cette ville devant les forces bolchevistes. Il n'en est rien. Le gouvernement des Soviets, annonce en effet le général Gregorieff, qui est entré à Odessa à la tête de détachements russes, est un réactionnaire et un traître au prolétariat. Le camarade Kameneff, membre du comité central exécutif des Soviets, et délégué pour l'Ukraine, résidant à Kharkov, proclame la guerre sainte des prolétaires contre Gregorieff, et annonce la prise prochaine d'Odessa par les véritables bolcheviks.

Amnistie en faveur des contrerévolutionnaires

Londres, 15 mai. — Le gouvernement des soviets accorde, à quelques exceptions près, l'amnistie à toutes les personnes arrêtées pour avoir pris part à des menées contrerévolutionnaires.

ALLEMAGNE

Le chef des spartakistes de Munich arrêté

Vienne, via Bâle, 16 mai. — Le chef des spartakistes munichois, Axelrod, a été arrêté dans les environs d'Innsbruck et conduit en Bavière sur l'ordre du commandant italien.

Les Allemands renforcent leurs frontières orientales

Berne, 16 mai. — D'après des dépêches de Berlin du 15 mai, le corps de volontaires chargé de la protection des frontières orientales a été renforcé afin de protéger les territoires allemands contre des attaques ennemies. On a renoncé, pour le moment, à dissoudre le grand quartier général.

HONGRIE

Les Roumains se retirent sur la rive gauche de la Theiss

Vienne, 15 mai. — Les troupes roumaines se sont retirées sur la rive gauche de la Theiss. Elles continuent cependant à occuper vers le Nord Tokay, qui se trouve sur la rive droite et constitue une tête de pont.

L'AFFAIRE LANDRU

Les recherches

Gambais, 16 mai. — Après l'insuccès relatif des recherches entreprises à grands frais à Gambais et à Vernouillet, les investigations de la police vont être de nouveau orientées sur les pistes des disparues. Sept des victimes de Landru pour le moins ayant disparu après un séjour constaté à Gambais, la justice poursuit son enquête dans le village et recueille de nombreux témoignages. Mis en regard des dépositions précédentes, ceux-ci éclaireront vraisemblablement certains points restés dans l'ombre, et fourniront peut-être des indications précieuses.

M. Bonin, juge d'instruction, est parvenu à compléter les signalements des victimes supposées de Landru. Des fiches signalétiques vont être établies et expédiées avec toutes les photographies rassemblées des onze disparues. Le tout sera expédié aux autorités judiciaires de province.

Les magistrats semblent vouloir adopter la thèse suivant laquelle Landru, ayant constaté les difficultés qu'il rencontrait à brûler les corps de ses victimes, a transporté en camionnette les cadavres, qu'il a enfouis ensuite dans quelque trou ignoré de la forêt de Ramboulliet. Jusqu'à présent, tous en sont réduits aux hypothèses.

Pour éclaircir le mystère, on compte beaucoup sur des aveux possibles de la part de Landru. Il paraîtrait que ces aveux ne sauraient tarder, car l'inculpé semble très déprimé.

L'examen des ossements

Paris, 16 mai. — Le docteur Paul, médecin légiste, a pris livraison des six caissettes contenant les ossements trouvés dans la ville de Gambais et les a fait transporter au Muséum d'histoire naturelle, au laboratoire d'ostéologie comparée, où le docteur Paul va en commencer l'étude en compagnie du docteur Antony, professeur à l'Ecole d'anthropologie et au Muséum, et du professeur Sauvez, de l'école dentaire.

NOUVELLES DIVERSES

L'enquête sur le bassin de Briey

La bataille de Virton

Paris, 15 mai. — La commission d'enquête sur la métallurgie — de la Chambre — a entendu cette après-midi le général Tanant, commandant de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, qui prit une part active à la bataille de Virton comme chargé de la direction des opérations de la troisième armée. On sait que le général Ruffy, dans ses déclarations devant la commission, s'était plaint de l'inaction de trois divisions pendant la retraite.

Le général Tanant a confirmé cette inactivité sans l'expliquer. Mais, d'après lui, ce furent deux divisions seulement, et non trois, qui restèrent inactives, la troisième étant entrée en action dès les ordres reçus, et le général Tanant a ajouté :

« Cette inactivité amena entre les généraux Ruffey et Paul Durand une explication dont rien n'a transpiré. »

Parlant ensuite de l'impossibilité où se trouva le général Ruffey de ne pouvoir entrer en communication par le téléphone avec le G. Q. G., le général Tanant a déclaré que, pour ce qui le concernait, il n'avait jamais éprouvé pareille difficulté. Puis, le général a fait un récit très impressionnant de la bataille de Virton, qui fut une véritable victoire et qu'on aurait pu exploiter dans d'énormes proportions. La capture d'une automobile allemande avait permis notamment de mettre la main sur le plan d'opérations du kronprinz. Les généraux Maunoury, Ruffey, Grossetti, Durand et Tanant envisagèrent les mesures à prendre après accord. Le général Tanant téléphona au G. Q. G. pour lui soumettre la manœuvre envisagée. La réponse fut longue à venir. Elle fut favorable. L'attaque projetée eut lieu aussitôt et l'armée du kronprinz fut enfoncée.

D'après les carnets de route des soldats allemands, la victoire française était considérée comme un désastre pour eux. Malheureusement, le succès n'en put être exploité. Dans la nuit du 25 au 26 août parvenait, en effet, un ordre du ministre de la guerre rappelant trois divisions pour couvrir la capitale. Dans la retraite générale qu'entraînèrent les opérations de Belgique, le succès permit à l'armée Ruffey de franchir la Meuse sans être inquiétée.

L'escadre japonaise quitte la Méditerranée

Malte, 16 mai. — L'escadre japonaise qui a été dans les eaux de la Méditerranée pendant presque toute la durée de la guerre a appareillé pour le Japon aujourd'hui.

Dans la marine

Paris, 16 mai. — Les nominations suivantes doivent être soumises incessamment à la signature du Président de la République :

Les vice-amiraux Lacaze, ancien ministre de la marine, actuellement préfet maritime à Toulon, et Moreau, préfet maritime à Brest, sont appelés à Paris comme inspecteurs généraux.

Le vice-amiral Salaun, ancien directeur des services de guerre contre les sous-marins, est nommé préfet maritime de Brest.

Le vice-amiral Jaurès est nommé préfet maritime de Rochefort.

Nos marins en Alsace

A STRASBOURG

Strasbourg, 15 mai. — La musique des équipages de la flotte de Toulon et les fusiliers marins sont arrivés avec M. Chaumet, ancien ministre; les amiraux Guepratte, Schenne et Besson, à midi, en gare de Strasbourg, où ils ont été reçus par M. Hugemerl, président de la Chambre de commerce.

Les généraux Hirschauer et Goybet et le lieutenant-colonel, chef de cabinet de M. Millerand, se rendirent en cortège devant la statue de Kléber, où M. Chaumet a déposé une gerbe de fleurs. Les drapeaux des fusiliers marins ont rendu les honneurs au général alsacien.

Le cortège s'est dissous devant la maison de la « Marseillaise », place Broglie, après avoir entendu la « Marseillaise » jouée par la musique des équipages de la flotte.

Le retour à la liberté du commerce

Paris, 16 mai. — M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, vient d'écrire à MM. Ch. Chaumet et de La Trémoille, députés, en réponse à une démarche faite auprès de lui :

« Les échanges de vues auxquels nous avons procédé à plusieurs reprises nous ont conduit à faire signer le 15 mai à M. le Président de la République un décret rendant la liberté à la presque totalité des exportations. Quant aux importations, un premier décret est en préparation pour rendre la liberté en ce qui concerne les matières premières; un second décret est en préparation pour la suppression presque totale des prohibitions; mais, ainsi que je vous l'ai dit, il y a lieu de procéder auparavant à certains ajustements de nos conventions avec les nations alliées, point dont s'occupe tout spécialement M. Clémentel, et pour lequel nous ne saurions tarder à aboutir.

» Nous sommes donc complètement d'accord avec vous, mes collègues et moi, sur le projet de résolution que vous avez présenté. Vous estimerez sans doute que dans ces conditions sa discussion devient peut-être inutile. »

A TRAVERS LA PRESSE

LES MANŒUVRES DE M. DE BROCKDORFF-RANTZAU

Dans la note sur les conditions économiques du traité de paix que le comte de Brockdorff a fait tenir à M. Clemenceau, la situation de l'Allemagne est présentée en un tableau poussé au noir, à l'usage des âmes sensibles surtout, destiné à apitoyer le grand public américain. Nous aurions, nous Français, une réplique décisive à faire au chef des délégués allemands :

« Il suffirait, comme le dit M. Recouly, du **Figaro**, de mettre sous les yeux de M. de Brockdorff-Rantzau, avec des chiffres et documents à l'appui, une image tout aussi sombre, sinon plus, de l'état économique, industriel, financier de la France au sortir de la guerre que l'Allemagne nous a imposée et qu'elle a conduite avec la barbarie systématique, la fureur de destruction que l'on sait. L'Allemagne a toutes ses industries intactes ou presque. Les nôtres, par sa volonté, par sa faute, sont aux trois quarts détruites. Pendant que ses usines travaillèrent à plein, que ses commis-voyageurs se répandront de nouveau dans tous les pays environnants, nos malheureux industriels du Nord et de l'Est n'auront que la ressource de contempler avec mélancolie leurs fabriques désertes et leurs machines saccagées.

» Notre conviction, celle de nos alliés et des neutres est faite. Les statistiques qu'on nous apporte ne la changeront en rien. Et quant à notre pitié, nous la conserverons pour ceux qui, ayant dû par

A LA CHAMBRE

Le vote des femmes

Paris, 15 mai.

On reprend la discussion générale du projet accordant aux femmes le droit de vote. **M. Lefebvre du Prey** combat le vote des femmes en général. Il n'accepte pas l'égalité des sexes.

L'exemple de l'étranger n'est pas concluant, les femmes françaises en général ne réclament pas le droit de vote. On attribue au vote des femmes les réformes sociales réalisées dans certains pays où les femmes sont électrices. Mais ces mêmes réformes ont été opérées chez nous, où elles ne votent pas. Les femmes ont été admirables dans les hôpitaux, mais leur rôle ne saurait être assimilé à celui des hommes.

Elles ont rendu d'immenses services à l'agriculture, mais elles ne pouvaient remplacer les hommes, leur rôle étant autre. Dans les usines, il a fallu les faire aider par des soldats ramenés du front.

Après le vote de la journée de huit heures, il faut que la femme reste à son foyer. Laissez-la, dit l'orateur, à sa tâche d'épouse et de mère. Le phalanstère ne remplacera pas la mère et les soins qu'elle doit à ses enfants.

On vote le passage aux articles.

Le président de la commission, **M. Alexandre Varenne,** demande à la Chambre de se rallier au projet de la commission.

Au moment du vote sur le passage aux articles, de nombreuses femmes, assises dans les galeries, s'entretiennent avec les députés. Le passage à la discussion des articles est adopté par 330 voix contre 218. (Applaudissements.)

On discute d'abord un contre-projet de **M. Rouileaux-Dugage** établissant l'égalité de suffrage de tous les Français âgés de vingt et un ans.

Après une longue discussion, la disjonction de ce contre-projet est demandée par la commission et prononcée par 219 voix contre 200, après pointage.

La suite du débat est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

AU SÉNAT

La politique financière du gouvernement

Paris, 15 mai. — Le Sénat poursuit la discussion de l'interpellation sur la politique financière du gouvernement.

M. Peyronnet critique l'idée d'un nouvel impôt sur le capital, car le contribuable ne pourra pas comprendre que, victorieux, il soit obligé de payer les frais de la guerre dont la responsabilité ne lui incombe pas. Avant tout, il faut obtenir de l'Allemagne le paiement le plus large possible. Le surplus ne pourra être réalisé que par un emprunt intérieur ou international. L'orateur conclut en réclamant du ministre une politique fiscale de clarté.

M. Doumer lui succède à la tribune : A-t-on eu depuis le début de la guerre, demande-t-il, une politique économique et une politique financière ? Il me semble qu'on a trop vécu d'expédients, abusant en participant de la Banque de France. Quels sont les éléments de la situation financière actuelle ? Le premier, c'est l'appauvrissement de la France, d'abord en ce qui concerne le capital humain, le plus précieux de tous. (Très bien !) D'autre part, pendant la guerre nous avons dû beaucoup acheter à l'étranger. Nous nous sommes appauvris de la différence entre ce que nous avons importé et ce que nous n'avons pu exporter. Cette différence s'élève à plus de 70 milliards de francs.

Dans quelle situation se trouve l'Etat ? Tout d'abord, on peut constater la floraison dans notre pays, depuis la guerre, de nombreux services administratifs parasites, chevauchant les uns sur les autres, contrarrant réciproquement leurs actions, tandis que les anciens services régulièrement constitués s'affaiblissaient de jour en jour, comme par exemple les services du ministère des finances. Le personnel des contributions directes, qui est un personnel d'élite, n'arrive pas à accomplir sa besogne, tellement il manque de fonctionnaires, à l'heure surtout où il a à recouvrer un très grand nombre d'impôts nouveaux. (Vives approbations.)

Les dépenses de l'Etat pendant la guerre s'élèvent à 180 ou 190 milliards; là-dessus, les dépenses de guerre proprement dites atteignent de 160 à 170 milliards. Comment a-t-on fait face à leur paiement? Les impôts payés par les contribuables ne se chiffrent que par 20 milliards environ. Les emprunts perpétuels ont produit 55 milliards. Restent 100 milliards qu'on s'est procurés au moyen des ressources du Trésor, pour les trois quarts environ de cette somme. Le dernier quart constitue un véritable découvert, d'où vient, en grande partie, la gêne actuelle de M. le Ministre des finances. Le Trésor doit avoir des ressources correspondantes à ses charges. Les avances de la Banque de France, qui dépassent aujourd'hui 23 milliards, ont très largement contribué, depuis 1914, à lui permettre de faire face à ses engagements. Aujourd'hui, il est devenu indispensable de procéder à la liquidation de cette situation et à l'établissement d'un budget équilibré. Pour la liquidation, nous comptons sur la solidarité de nos alliés, sur la coopération de la section financière de la Société des nations. Il y a pour la France un péril grave et imminent à éliminer. Il faudra que le gouvernement obtienne à cet égard tout le concours possible de nos alliés. (Très bien.)

Après avoir envisagé la réduction possible du service militaire et l'étatisation probable des chemins de fer, M. Doumer aborde la question de l'équilibre budgétaire. Comment ferons-nous face aux 15 milliards et demi de dépenses qui pèseront sur nos budgets futurs. Certaines recettes actuelles telles que les taxes sur les bénéfices de guerre, les taxes de douane que l'Etat s'est payées à lui-même pendant la guerre — car il était le grand importateur— vont disparaître. Finalement, il nous restera environ 6 milliards de recettes. Comme les dépenses s'élèveront à 15 milliards et demi, c'est 10 milliards de recettes nouvelles qu'il nous faudra trouver pour équilibrer le budget.

La suite du discours de M. Doumer, qui a été très applaudi, est renvoyée à mardi 20 mai.

Prochaine séance mardi. La séance est levée.

La réforme électorale

NOMINATION DE LA COMMISSION DU SENAT

Paris, 15 février. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux, a nommé la commission de vingt-sept membres chargée d'examiner le projet de réforme électorale voté par la Chambre. Ont été nommés :

1er bureau : MM. Rouby, Foulle, Grosdidier.

2e : MM. Dupont, Loubet, Chéron.

3e : MM. Strauss, Peschaud, Doumer.

4e : MM. Bérard, Chapuis, Le Hérissé.

5e : MM. Debierre, Couyba, Gavin.

6e : MM. Touron, Guilloteaux, Bepmale.

7e : MM. Courrégelongue, de Selves, Milliard.

8e : MM. Faisans, Perreau, Goy.

9e : MM. Develle, Regismanset, Servant.

14 des membres de la commission sont nettement hostiles au projet voté par la Chambre : MM. G. Rouby, Poulle, Dupont, Loubet, Bérard, Chapuis, Le Hérissé, Debierre, Couyba, Gavini, Perreau, Goy, Regismanset et Servant.

9 sont partisans du texte voté au Palais-Bourbon : MM. Grosdidier, Strauss, Faisans, Peschaud, Doumer, Guilloteaux, Courrégelongue, Milliard et Develle.

4 se rallieront, s'il le faut, au projet de la Chambre : M. G. Chéron, nettement partisan d'une réforme électorale, mais qui voudrait voir l'accord se faire entre les deux Assemblées sur un texte transactionnel; M. Bepmale, arrondissementier, mais qui ne veut à aucun prix d'un second tour de scrutin avec les coalitions « immorales » qu'il engendre; MM. Touron et de Selves, lequel désire voir apporter au texte de la Chambre certaines modifications.

Dans le 4e bureau, dont fait partie M. Pams, ministre de l'intérieur, celui-ci, sans aborder le fond de la question, a déclaré qu'il serait souhaitable que quelques modifications fussent apportées au projet de la Chambre.

Ajoutons que la commission se réunira demain pour élire son bureau et désigner son rapporteur.

Les prêts aux démobilisés du petit commerce et de la petite industrie

Paris, 15 mai. — M. Clémentel, ministre du commerce, et M. Klotz, ministre des finances, viennent de déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 100 millions de francs, destinés à consentir des prêts à long terme aux démobilisés du petit commerce et de la petite industrie.

M. Kerensky à Paris

Paris, 15 mai. — M. Alexandre Kerensky et M. Tchaikowsky, l'ancien dictateur russe, sont à Paris. Ils se sont entretenus hier avec le colonel House.

Tirages financiers

DU 15 MAI

CANAL DE PANAMA

Bons et obligations

Le numéro 975,970 gagne 250,000 francs.
Le numéro 1,213,474 gagne 100,000 francs.
Le numéro 1,367,312 gagne 10,000 francs.
Le numéro 865,607 gagne 5,000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 francs :

345,621 166,666 1,972,407 754,121 1,360,101

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

19,807	30,973	54,893	122,972	141,842	161,273
213,588	214,510	244,407	429,847	449,909	416,517
473,914	482,098	504,896	521,910	532,369	556,274
567,983	585,027	628,504	678,067	715,405	735,974
826,614	857,125	883,451	912,306	1,004,251	1,012,471
1,021,392	1,066,370	1,119,305	1,142,183	1,182,996	1,184,874
1,198,315	1,221,805	1,237,035	1,248,161	1,361,612	1,561,188
1,567,122	1,629,842	1,672,062	1,819,043	1,874,664	1,881,548
		1,887,037	1,946,191		

Quatre cents numéros sont remboursables à 400 francs.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

JEUDI 15 MAI

Ciel couvert et menaçant cette après-midi à Longchamp, mais température fort agréable; aussi y avait-il encore beaucoup de monde.

Quant au sport, il a été de tout premier ordre. Le Prix La Force, l'épreuve la mieux dotée du programme, nous offrait l'occasion d'une rencontre sensationnelle entre les meilleurs produits des trois dernières générations. Le résultat de la course n'a pas répondu à l'attente générale. Si nombre d'excellents juges en la matière ont été peu surpris de la défaite de « Montmartin », dont les succès passés étaient plus honorifiques que concluants, c'est de la part de ses cadets et non de ses aînés qu'ils voyaient pour lui le danger. Or, ce sont ces derniers qui en ont triomphé et avec une supériorité des plus nettes. « Le-Dragon », grâce à une forme irréprochable, a pu garder jusqu'à la fin un léger avantage sur « Bridaine », dont les titres à la victoire étaient supérieurs, mais dont la condition n'est pas encore extrêmement avancée. De son côté, « Montmartin », troisième à trois longueurs, avait réglé nettement la pouliche de trois ans « Kara-Bouroum » à l'entrée de la ligne droite. Le représentant de M. Vanderbilt « Tchad » paraît cette fois sans excuse. Il a été un des premiers battus.

Le Prix de Sèvres est revenu à « Hallebardier », qui a fini par l'emporter sur « Haliotis » et « Le-Rapin », mais dont le style a paru peu plaisant.

« Césaire » a été déclaré gagnant du Prix Juigné grâce au distancement de notre favori « Insensible », qui avait versé sur lui au cours d'une lutte endiablée.

Nouvelle victoire d'« Unchair » dans le Prix de Saint-James sur « Stéarine », encore à court d'ouvrage, et enfin, succès très net du top-weight « Imaginaire » dans le handicap dont l'arrivée s'est passée uniquement entre lui et le « Prince-Eugène ».

A. BERNARDIN.

Voici les résultats :

PRIX DE MARNES à réclamer), 3,000 francs, 2,000 mètres. — 1er, *L'Oiseau-de-France* (A. Adèle), à M. E. Baudin; 2e, *Dixie-Line* (G. Stern), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Abracadabrante* (A.Suc), à M. Moineaux.

Gagné de cinq longueurs; le troisième à trois longueurs.

Résumé. — « Abracadabrante » prenait bientôt une dizaine de longueurs sur ses deux concurrents. A la porte de Boulogne, elle donnait déjà des signes de lassitude, et « L'Oiseau-de-France pouvait la rejoindre à l'entrée de la ligne droite pour gagner facilement.

L'Oiseau-de-France Faucheur et High-Flyer) est entraîné par A. Adèle.

PRIX DE SEVRES, 4,000 francs, 1,800 mètres. — 1er, *Hallebardier* (M. Barat), à M. Michel Lazard; 2e, *Haliotis* (O'Neil), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, *Le Rapin* (Bellhouse), à M. A. Clair.

Non placés : Bambino (A. Lane), Il-en-met (J.Jennings), Hors-Texte (Garner).

Gagné de deux longueurs; le troisième à une tête.

« Haliotis » a montré le chemin jusqu'au milieu de la descente, où « Bambino » prenait le commandement jusque dans la ligne droite, où « Le-Rapin » passait comme un gagnant sûr. Cependant, « Hallebardier », suivi de « Haliotis », se rapprochait progressivement. « Le-Rapin » se défendait mollement et laissait « Hallebardier » et « Haliotis » enlever les deux premières places.

Hallebardier (Badajoz et Hallebarde) est entraîné par C. Robinson.

PRIX DE LA FORCE, 10,000 francs (en outre, 500 fr. à l'éleveur), 2,200 mètres. — 1er, *Le-Dragon* (E. Allemand), au marquis de Villamejor; 2e, *Bridain* (Sharpe), à M. Ed. Kahn; 3e, *Montmartin* (C. Korb), à M. Jean Prat.

Non placés : Ermont (Garner), Tchad (O'Neil), Brody (Bellhouse), Kara-Bouroum Atkinson.

Gagné d'une encolure; le troisième à trois longueurs.

« Kara-Bouroum » a pris la tête très vite jusqu'à l'entrée de la ligne, où, irrémédiablement battue, elle laissait « Montmartin » prendre les devants. A la distance, « Le-Dragon » et « Bridaine » survenaient, et, après une jolie lutte, le cheval du marquis de Villamejor finissait par l'emporter d'une encolure. « Montmartin » troisième à trois longueurs.

Le-Dragon (Sea-Sick et Sauge-Pourprée) est entraîné par Jean Lieux.

PRIX JUIGNÉ, 6,000 francs, 2,000 mètres. — 1er, *Césaire* (C. Korb), à M. Jean Prat; 2e, *Juveigneur* (Bellhouse), à M. H. Balsan; 3e, *Queneuille* (Mac Gee), à M. le baron E. de Rothschild.

Non placés : Falerno (Marsh), Tais-Toi (Milton Henry), Insensible (G. Stern), Le Breuil (R. Sauvai), Toujours Debout (Lemmel), Luc-III (J. Jennings), Le-Pinard (Sharpe), Brantigny (E. Boullenger), Maid-of-Honour (Garner).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à deux longueurs.

« Insensible » a mené jusqu'à la porte de Boulogne, où une bousculade se produisait : « Juveigneur » en était la principale victime et perdait plusieurs longueurs. Au bas de la descente, on voyait en tête « Tais-Toi » et « Insensible », tandis que « Césaire » se mettait à leur poursuite. « Tais-Toi » était le premier battu. Une jolie lutte s'engageait, à laquelle « Juveigneur » venait se mêler. « Insensible » gênait en gênant visiblement « Césaire », ce qui lui faisait perdre le bénéfice de la première place.

Césaire (Cadet-Roussel et Cora) est entraîné par A. Watkins.

PRIX DE SAINT-JAMES, 4,000 francs, 1,800 mètres. — 1er, *Unchair* (A. Atkinson); 2e, *Stéarine* (Mac Gee), à M. le baron E. de Rothschild; 3e, *Astypalée* (Bellhouse), à M. H. Balsan.

Non placés : Hélène-de-Troie (G. Stern), Sartelles (Sharpe), Kedji (Garner).

Gagné d'une encolure; le troisième à deux longueurs.

« Hélène-de-Troie » a assuré le train jusqu'à l'entrée de la ligne droite, où elle était débordée par « Unchair », « Stéarine » et « Astypalée ». Après une lutte très vive, la pouliche de M. Atkinson gagnait d'une encolure.

Unc-air (Macdonald-II et Ushauga) est entraîné par Atkinson.

HANDICAP, 5,000 francs, 2,300 mètres. — 1er, *Imaginaire* (G. Stern), à M. J.-D. Cohn; 2e, *Prince-Eugène* (E. Bouillon), à M. A. Eknayan; 3e, *Horizon-Bleu* R. Sauval), à M. H. Randon.

Non placés : Prince-d'Andorre (Paillassa), La-Placardelle (H. Howes), Ifold (Maiden), Sanai (M. Allemand), Rodia (Thomas).

Gagné d'une longueur; le troisième à six longueurs.

« Imaginaire » a mené de bout en bout, sans avoir jamais eu à déployer le moindre effort. « Prince-Eugène », malgré un bon rapproché, n'a pu que s'adjuger la seconde place; les autres loin.

Imaginaire (Gorgos et Bitter-Orange) est entraîné par Deuman.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
L'Oiseau-de-France	G	16 50	9 50
Hallebardier	G	27 »	13 »
—	P	18 50	8 »
Haliotis	P	31 50	14 50
Le-Dragon	G	87 »	57 »
—	P	51 »	31 »
Bridaine	P	45 50	38 50
Césaire	G	44 »	20 50
—	P	18 »	8 50
Juveigneur	P	23 »	17 50
Quenouille	P	23 50	11 »
Unchair	G	34 50	18 50
—	P	16 »	10 »
Stéarine	P	23 50	14 50
Imaginaire	G	21 50	11 »
—	P	14 »	7 »
Prince-Eugène	P	23 »	13 50
Horizon-Bleu	P	18 »	10 50

Les noms en caractères gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Forfaits

Voici les forfaits pour samedi à Enghien :

Prix Vermandois : « Clarkie », « Tympanon ».
Prix La Dhuys : « Le-Belvédère », « Firminy », « Branlebar ».
Prix Beauvaisis : « Beauzy », « Le-Belvédère », « Jean-Herbert », « Amenothes ».
Prix Courcolet : « Good-Luck ».
Prix de l'Aisne : « Anachronisme », « Rip ».

Petites nouvelles

« L'Oiseau-de-France » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de Marnes pour 10,101 francs par l'entraîneur E. Duffourc.

— Faisant application de l'article III du chapitre 10 du code des courses, les commissaires ont distancé de la première place le poulain « Insensible », qui sans que son jockey Stern puisse le redresser, est entré en contact à plusieurs reprises dans la ligne droite avec le poulain « Césaire », monté par le jockey C. Korb et arrivé second à une demi-longueur.

CYCLISME

LE GALA BORDEAUX-PARIS AU STADIUM

La rentrée des grosses motos

La direction du Vélodrome du Stadium nous prie d'informer les sportsmen qu'elle a pris toutes les mesures pour que sa réunion de gala du 18 mai se déroule dans les meilleures conditions. Afin d'éviter l'encombrement que l'affluence probable pourrait faire craindre, une entrée spéciale a été installée rue du Colonel-Moll et exclusivement réservée aux places de virage.

La plus grande attention est recommandée au public durant l'épreuve de demi-fond derrière motocyclettes, et de course de vitesse des grosses motos. On sait que la moindre imprudence peut entraîner les plus graves conséquences.

Rappelons que le programme de ce gala, très éclectique, comprend un handicap pour les jeunes, une course de vitesse et une américaine pour les crack locaux et régionaux : les Caralp, Desplantez, Lagarrigues, Vibert, Lamaison, Duméziil, Gabaroche, Boulestreau, Bardie, auxquels viendront se joindre les « as » d'avant-guerre, l'Agenais Fournous, le Basque Etcheverry, le Bordelais Cantou, ainsi que l'« espoir » des dernières saisons Laporte et le crack du V.-C. de Levallois Pinoteau.

Trois stayers de classe : Brunel, Miquel, Fernand Larrue, dont les titres sont bien connus, rouleront à des allures de records derrière leurs fameux pacemakers André, Fossier et Collin, qui, sur leurs formidables engins, lutteront ensuite dans une ronde infernale.

Prudent de prendre, sans frais, ces billets à l'avance, au Wonderland Bordelais, 18, rue des Frères-Bonie.

« Sports »

Le numéro de cette semaine est un des plus intéressants et des mieux présentés.

L'actualité y est servie de près, et les plus grands événements sportifs sont présentés ou commentés par les compétences les plus réputées.

Un coup d'œil sur quelques signatures fixera les vrais sportsmen. A propos du 25e Bordeaux-Paris — dont tous les détails sont publiés — on peut lire : « Après l'Entr'acte », par Maurice Martin; « Toute notre Histoire... », par Victor Breyer; « Souvenirs de Jeunesse », par Henry Cornat; « Résurrection », par René Herbert.

Puis, au cours de l'actualité : « Les Victoires des All Blacks », par Gustave Gounouilhou et Paul Villeneuve; « Comme Martine », par Louis Mulot; « Les Feuillets du Cycleman », par Armand Herbert, « la Semaine du Soccer », par P. Belisle-Fabre; « Le Bloc-Notes du Fighter », par Ed. Chrétien; « l'Athlétisme », par Lacombe; « l'Automobilisme », par P. Creuzan; « le Motocyclisme », par William Horson; « le Cyclisme » : à l'U. V. F., par Raoul Doléac; « Chez les Fédérés », par René Dagut; le Scoutisme, l'Epée, le Rugby, l'Association, la Natation et le Water Solo, le Tennis, la Boxe, le Sport chez les Potaches, dans la région, etc.

L'« Sports », illustré, est en vente partout.

BORDEAUX

Il y a un an

17 MAI 1918

Les troupes bolchevistes ont repris Bakou aux Turcs.

Réunion, à Paris, d'une conférence d'aéronautique interalliée.

M. Gaston Doumergue à Bordeaux

Le cercle National nous prie de rappeler qu'il recevra, dans ses salons, 14, cours de l'Intendance, le samedi 17 courant, à 17 h. 30, M. Gaston Doumergue, ancien président du conseil des ministres, auquel sera offert un vin d'honneur.

Les membres du cercle sont invités à y prendre part.

L'ŒUVRE COLONIALE de M. L. Fourneau au Cameroun

A bord de l'« Afrique », paquebot de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, arrivé à Bordeaux mercredi soir, nous pensions rencontrer M. le gouverneur Lucien Fourneau, haut-commissaire de la République française au Cameroun. M. Fourneau devait, en effet, rentrer en France par l'« Afrique », dans le but d'y prendre, après trente-deux mois de séjour dans la colonie, un repos de quelques mois.

Mais nous avons appris que ce très distingué fonctionnaire s'était arrêté à Dakar, interrompant son voyage, pour conférer avec M. Angoulvant, gouverneur général de l'Afrique occidentale. Ce ce fait, il ne rentrera en France que dans le courant du mois de juin.

Néanmoins, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir nous entretenir dès l'arrivée du paquebot avec un fonctionnaire qui fait partie de l'entourage immédiat du haut-commissaire, le chef distingué de son cabinet militaire, M. Réallon, administrateur des colonies. Celui-ci s'est très aimablement prêté à l'interview.

Nous avons ainsi appris avec plaisir que le Cameroun, sous la vigoureuse et intelligente impulsion de M. le gouverneur Fourneau, était en voie de prendre un grand développement et de prospérer rapidement, grâce à l'esprit d'organisation méthodique de son chef, et malgré les circonstances difficiles à chaque instant rencontrées au cours de la guerre.

Dans ce pays, en effet, que les Allemands, grâce à de gros capitaux, s'étaient efforcés de mettre en valeur, deux ans de guerre, lorsqu'y arriva M. Lucien Fourneau, avaient causé d'effroyables ravages. Les indigènes, dont beaucoup avaient été tués ou pillés par les Allemands, ensuite terrorisés par le passage des colonnes des troupes alliées, demeuraient inactifs et méfiants, abandonnant toute culture, délaissant tout commerce dans la crainte de se voir ravir les fruits de leur labeur.

LES INDIGENES REPRENNENT CONFIANCE

Résolument, le haut-commissaire de la République française, conscient de la mission très délicate et de la tâche ardue dont il était chargé, s'employa à rendre aux indigènes la confiance et à leur prouver combien pour eux devait être douce et paternelle la tutelle de la France. Les impôts rétablis furent toutefois perçus sans sévérité, et le crédit le plus large fut ouvert aux indigènes qui manifestèrent le désir de se remettre au travail. Les punitions corporelles furent abolies, et bientôt les habitants, qui jadis n'approchaient qu'avec effroi des fonctionnaires allemands, n'hésitèrent plus à prendre contact avec les nôtres, qui les accueillaient et les conseillaient de façon très amicale.

Conséquence : les résultats financiers furent brillants, car les trois budgets réunis sous notre occupation se sont chiffrés les uns et les autres par des excédents, **toutes dépenses, même militaires, payées.**

LE COMMERCE ET LA CULTURE PROSPERES

Sous la haute direction de M. Fourneau, le commerce, la culture prirent un essor nouveau. Les palmistes notamment ont fourni en ces dix-huit derniers mois plus de quarante mille tonnes, dont la moitié déjà a pu être exportée. Quant au reste, abrités sous des hangars édifiés par les soins du haut-commissaire, ces marchandises attendent que des navires, trop lents à venir, hélas ! viennent les embarquer.

Achetés dans les villages du sud et du centre du Cameroun, les palmistes ont été centralisés par les principales maisons de commerce du Douala et acquises par le gouvernement local pour le compte du ministère du ravitaillement.

« Indigènes et commerçants, nous a confié notre interlocuteur, y ont trouvé leur compte, et de ce fait une prospérité remarquable règne dans le pays. Cette prospérité a certainement favorisé l'éclosion du mouvement de sympathie en faveur de la France constaté au moment du référendum qui a suivi l'armistice. »

LES INDIGENES DESIRENT DEVENIR FRANÇAIS

M. Réallon, qui nous semble connaître profondément les sentiments des indigènes vis-à-vis de la France, nous a fortement documenté sur ce point important :

« A la sympathie, nous dit-il, est venue tout naturellement s'ajouter la reconnaissance que les noirs du Cameroun manifestent d'ailleurs ouvertement pour notre administration. Aussi peut-on affirmer qu'ils n'ont qu'un seul désir, celui de devenir Français.

» Partout, en effet, M. Fourneau a fait ouvrir des écoles où affluent les jeunes noirs, suppliant qu'on leur enseigne notre langue. Déjà bon nombre d'entre eux la connaissent et sont capables de l'enseigner à leurs compatriotes. »

L'ŒUVRE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATIVE DU HAUT-COMMISSAIRE

M. Lucien Fourneau, dont l'œuvre peut d'ores et déjà prendre sa place aux côtés de celle des Galliéni, des Doumer, des Rouler et des Lyautey, a consacré une grande partie de son activité et de son génie organisateur à l'outillage économique de la colonie. Les services du port ont repris leur fonctionnement d'avant la guerre, et de grands projets d'amélioration sont à l'étude. Des voies ferrées ont été construites; l'une, au nord, s'étend sur 160 kilomètres jusqu'à N'Kongsamba; celle du centre (173 kilomètres) arrive jusqu'à Lseka et va être prolongée; mais ces deux lignes vont devenir insuffisantes au trafic des voyageurs et des marchandises, par suite du développement rapide de la prospérité du pays.

Cependant partout les routes, qui ont été remises en état, sont suffisantes pour les caravanes; plusieurs même sont après à la circulation des automobiles, sur deux cents kilomètres au moins.

Les lignes télégraphiques et téléphoniques ont été réparées et prolongées. Des travaux vont être entrepris incessamment, qui permettront de relier par le télégraphe Douala et Yaoundé ainsi que Garoua et Fort-Lamy.

C'est par la voie Garoua-Douala, qui est la sortie du nord du Cameroun et du territoire du Tchad, que passera le chemin de fer destiné à faire disparaître la barrière montagneuse qui sépare le nord du Cameroun, riche en troupeaux, du Cameroun méridional où abonde l'huile de palme.

Nous demandons à M. Réallon quelles sont les ressources souterraines du Cameroun. Il nous fait connaître qu'elles sont abondantes, mais que les prospections minières sont insuffisantes.

Il existe des puits de pétrole près de Douala, des mines de cuivre dans la région montagneuse voisine de la zone anglaise et dont il est probable que les gisements peuvent avoir leur prolongement dans le Cameroun français.

En résumé, il résulte de la très intéressante et substantielle documentation qui nous a été fournie par le fonctionnaire très averti qu'est M. Réallon, que de toute façon le Cameroun est un pays sain où l'Européen peut vivre et travailler en bonne santé, et que cette belle colonie est appelée au plus grand avenir.

Ce sera un titre de gloire pour M. Lucien Fourneau d'y avoir puissamment contribué.

ATTENTION ! — Nous renouvelons que M. LEROY, de PARIS, le maître de l'art herniaire, recevra après-demain lundi 19 mai à BORDEAUX, hôtel des Négociants et des Pyrénées, 12-14, rue Saint-Remi, les personnes atteintes de HERNIES et de CHUTES.

La Foire Saint-Fort

Vieux habits ! Vieux galons ! Ils ne sont pas symboliques comme ceux du chansonnier; ils se présentent tout naturellement, tout simplement. Voyez-les s'étalant tout le long du cours d'Albret, au milieu du vaste bric-à-brac que présente toujours la foire Saint-Fort, ouverte vendredi. Chercheurs, amateurs, curieux, faites vos emplettes... si vous trouvez ce que vous désirez.

Vous qui pensez d'abord à l'utile, vous savez que, place Magenta, s'étalent les jambons et les saucissons. Et si l'idée vous vient d'un mets plus délicat, allez au carrefour du cours d'Aquitaine et du cours Pasteur, où le miel répand sa suave odeur.

Puis, à l'autre extrémité de la foire, nouveau parfum. C'est le marché aux fleurs des allées Damour. Le temps inclément n'a pas donné un printemps favorable à nos horticulteurs, mais ils ont lutté, et l'on pourra encore admirer le résultat de leurs efforts. Ils ont combattu pour la rose, comme toujours, et parmi les variétés sur lesquelles va se porter l'attention des amateurs, nous signalerons les suivantes :

Admiral Ward, fleur grande, pleine globuleuse, à larges pétales, beau coloris rouge cramoisi, nuancé rouge feu.

Clément Pacaud, arbuste vigoureux, buissonnant, très rustique, assez épineux, beau feuillage vert foncé, bouton de bonne tenue, gros, ovoïde, carmin vermillon. Fleur très grande, pourpre, carmin d'un brillant éclatant, nuancé de jaune vermillon.

Constance, fleur grande, pleine, forme de coupe allongée, superbe coloris jaune de cadmium passant au jaune d'or. Cette nouvelle rose, assez semblable à *Royon d'Or* est de beaucoup supérieure à cette dernière.

Gloire des Belges, boutons ovoïdes, allongés, de forme séduisante, à pétales épais, fermes, larges et longs, s'épanouissant en coupe élégante, vivement coloriés de carmin de cochenille visant au pourpre carmin adouci, beau coloris fixe.

Madame Méha Sabatier, bouton cramoisi, velouté, fleur grande, pleine, globuleuse, coloris cramoisi brillant plus foncé à la déflaison. Cette nouvelle rose à floraison très abondante sera une excellente variété pour la formation des massifs.

On retrouvé aussi les variétés anciennes, à ces étalages qui portent les noms connus du maître Gauffreteau, de la rue de Metz, et ses dignes émules les Ossard fils jeune, les Privat, les Bouland, Robert, Bourgnon, Galland, Bourgade, etc.

Et la rose, selon l'habitude, n'est pas seule aux allées Damour il est d'autres spécialistes dont les étalages ne laissent à l'amateur que l'embarras du choix.

Un peu de soleil, un peu de chaleur ! Et la foire Saint-Fort et le marché aux fleurs auront leur succès accoutumé.

Le nouvel horaire des trains entre Royan et Bordeaux

On sait que tous les jours un train part de Royan à 6 h. 18 pour arriver à Bordeaux à 10 h. 6. Le samedi, le retour a lieu en partant de Bordeaux à 18 h. 22, et tous les autres jours à 15 heures. Un lecteur nous fait remarquer que l'arrivée à Bordeaux, presque toujours très retardée, supprime la possibilité d'utiliser la fin de la matinée, et l'éloignement de la gare Saint-Jean du centre des affaires ne permet pas l'emploi du commencement de l'après-midi. Ne parlons pas du samedi, les bureaux sont fermés à midi.

Notre correspondant, interprète du public, demande d'étendre à tous les jours de la semaine la faculté de prendre, comme le samedi, le train qui part de Bordeaux à 18 h. 22 pour arriver à Royan à 22 h. 9.

Beaux-Arts

Chez Grézy, cours Tourny, une nouvelle série d'effigies ou plutôt d'interprétations féminines de Mlle S. Meunier enlevées au pastel avec un tel charme et une fantaisie de détail d'un charme très personnel.

De la ressemblance et du caractère, l'artiste sait voir et traduire l'essentiel; mais l'arrangement, la distribution des lumières et l'originalité des zébrures sont marqués à son « chiffre », qui ne ressemble à aucun autre. On devine le succès de ces pages étincelantes auprès des connaisseurs.

— Chez Soye, cours Tourny, des aquarelles de L. Billioque d'une science et d'une conscience délicates : des verdures ombreuses, des marines, de vieilles églises patinées par les siècles, où l'auteur a su enfermer avec discrétion une virtuosité de métier séduisante et un sentiment pénétrant, qui font le mérite loyal et consacré de ces études d'une sincérité scrupuleuse.

Les Samedis artistiques et littéraires

Nous rappelons que le samedi 17 mai, à cinq heures, aura lieu l'inauguration des samedis littéraires avec une conférence de M. Frunck Brentano sur « l'Aurore du romantisme », avec le concours de Mlle Briey, du Théâtre National de l'Odéon. Projections lumineuses.

Les cinq autres conférences seront faites par MM. Georges d'Esparbès, A. Antoine, Jean Richepin, Hugues Le Roux, Paul Berthelot.

BOUCHERIE DE TOULOUSE

182, rue Fondaudège, 182. — Téléph. 42-67

Grande Baisse de Prix sur toutes les Viandes

SAMEDI et DIMANCHE

BŒUF DE L'ARGENTINE

Aloyau, côtes fines, penon..... le 1/2 kil. 2f50
Anguille, veine, caprain..... — 1f75
Aiguillette, jarret..... — 1f »
Poitrine, cou..... — 0f75

BŒUF FRANÇAIS 1er CHOIX

Aloyau, penon, bifteck..... le 1/2 kil. 3f45
Poitrine, cou..... — 1f50

VEAU, AGNEAU 1er QUALITÉ

ETABLISSEMENTS THEMOT

49, rue Sainte-Catherine

18, rue Ravez. — 12, place des Grands-Hommes

50, cours Portal — 229, cours de la Marne

Samedi 17, Dimanche 18 et Lundi 19 mai

GRANDE RÉCLAME

BŒUF DE L'ARGENTINE

Anguille, capri, veine, etc..... le 1/2 kil. 1f75
Cou et poitrine..... — 0f80

MOUTON FRANÇAIS

Gigots et côtes..... le 1/2 kil. 2f50
Côtelettes charnues..... — 2f »
Epaule et parisiennes..... — 1f50
Ragoût..... — 1f25

La chasse aux écumeurs

Coups de revolver — Un malfaiteur blessé

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs, au nombre d'une dizaine, après avoir pénétré dans l'entrepôt des nouveaux docks, rue de La Jaunie, s'apprêtaient à charger sur une charrette, qu'ils avaient volée, une quarantaine de sacs de sucre.

Des gardiens de nuit de la maison Sursol, intervenus, tirèrent des coups de revolver sur les écumeurs, qui ripostèrent avec leurs brownings. Un des malfaiteurs fut blessé, car on a entendu un cri de douleur, mais ses camarades réussirent à l'emporter.

Les gardiens de nuit ont vainement essayé de rejoindre les filous, qui agissent depuis quelque temps avec une audace déconcertante.

Cadavre repêché

On a retiré de la Garonne, vendredi après-midi, vers deux heures, en face de la morgue, le cadavre de M. Pierre V..., quarante-sept ans, batelier, qui, la veille, était tombé accidentellement dans la rivière, alors qu'il pêchait.

Les vols de lettres chargées

DEUX ARRESTATIONS

La direction de la poste centrale, rue du Palais-Gallien, était informée ces temps derniers de la disparition de lettres chargées renfermant des sommes variant entre 100 et 200 fr. Le chef de la Sûreté, M. Farfals, mis au courant, confia à l'inspecteur Leyx la mission de découvrir le ou les auteurs de ces soustractions. Leyx exerça une surveillance discrète, et il ne tarda pas à acquérir la conviction que les lettres chargées étaient dérobées par un jeune employé, André P..., âgé de seize ans. Ce dernier, appréhendé et interrogé, fit des aveux complets; il accusa un de ses camarades, Pierre B..., âgé de vingt ans, de l'avoir engagé à commettre les vols. Pierre B... a nié, mais il a aidé André P... à dépenser le produit des larcins.

En conséquence, les deux jeunes postiers ont été mis en état d'arrestation et envoyés au dépôt.

Pour augmenter leurs revenus

Depuis quelque temps, Paul C... et Julie L... vendaient à d'excellentes conditions saumon, lard, jambon, pâtes alimentaires, etc. Le bon marché des marchandises offertes causa la perte des traficants.

M. Farfals, chef de la Sûreté, informé, chargea l'inspecteur Talon et les agents Magne et Pouyou d'ouvrir